

CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

Teams, le 18 Février 2021

Quelques extraits de la déclaration liminaire en introduction de la réunion mensuelle CSE :

À la suite de la présentation de la DG du Numérique aux RPX IDF en date du 9 février dernier, un relevé de décisions a été réalisé. Nous regrettons que ce relevé ait été diffusé très tardivement aux élus du CSE. Nos RPX UNSA-Ferroviaire nous ont fait part des difficultés à mesurer l'impact de cette réorganisation sur les collaborateurs de la DG du Numérique (Impact sur les agents, flux entre SEO/CSI vers solutions métier, évolution des fiches de postes, effectifs avant/après Accompagnement, ...). Ils s'inquiètent de ses effets sur la qualité de vie au travail et RPS pour les agents dont le poste va évoluer (une quinzaine selon vos données) et ceux qui changent de managers.

Nos RPX UNSA-Ferroviaire nous ont aussi alertés sur le fait que les conclusions du Groupe de Travail performance économique en cours, pourraient avoir des impacts importants sur un certain nombre de collaborateurs de la DG du Numérique. Nous souhaitons avoir des précisions sur ce point.

Notre délégation reviendra sur ces sujets à la fin de la présentation par M. THAN TRONG. En fonction des éléments qui seront communiqués aux élus du CSE DT et leur pertinence, les élus UNSA se gardent le droit de proposer une motion afin de déclencher une expertise pour cette réorganisation.

Concernant l'enquête Allure et ses résultats, nous regrettons une nouvelle fois que les documents fournissant les résultats ne contiennent pas une maille à minima "régionale", l'idéal serait évidemment entité par entité. Malgré les engagements que vous aviez pris, monsieur le président, nous devons aujourd'hui nous contenter de résultats nationaux comprenant des résultats incluant la DSI pour la DGII, mais aussi de résultats isolés uniquement pour la DSI, et autre incohérence ou incompréhension, nous y reviendrons lors de la présentation de l'enquête et de ses résultats. »

Les élus UNSA-Ferroviaire soulignent aussi une nette dégradation du calcul du temps de présence des élus depuis la mise en œuvre de l'outil Optimum en 2021.

Information en vue de la consultation au CSE du 24 mars 2021 sur le Projet d'évolution de l'organisation de la Direction Générale Numérique :

Présentation par M. THAN TRONG et Mme LAUFER des propositions en vue de la consultation.

Les élus UNSA-Ferroviaire s'étonnent que la CSSCT n'ait pas encore été sollicitée à ce jour.

Toutes les propositions du groupe de travail Delivery (livraison de produit informatique) doivent être prises en compte. Cependant, la responsabilité des principes de cette réorganisation ne doit pas être portée par les 13 collaborateurs issus de ces réunions participatives.

Une quinzaine de collaborateurs va subir une évolution de leur fiche de poste, ils seront donc fortement impactés dans leurs missions. Mais le nombre d'agents réellement touchés est bien plus conséquent par des changements de ligne managériale avec apparition potentielle de risques psychosociaux.

Aucune visibilité claire de l'impact de cette évolution d'organisation sur les collaborateurs.

Finalement, quelle est la plus-value de cette réorganisation « pour mieux travailler ensemble » ?

Les élus UNSA-Ferroviaire ne voient pas d'un mauvais œil cette restructuration, mais ils demandent à l'entreprise qu'un suivi de tous les agents impactés soit effectué.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES T4 2020 :

- Personnel intérimaire :

Toujours une surcharge temporaire d'activité.

DGII qui représente 60% des effectifs correspond à 90% de surcharge temporaire.

- CP/RH254 :

Constat : Accroissement global du nombre de personnels, constat plutôt positif. 50 à 60 personnels CDI en plus. Normal, on n'embauche plus au statut.



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ALLURE :

Présentation par Mme BOUCHER des résultats ALLURE.



ALLURE 2020

Analyse des résultats

Nous n'avons toujours pas les chiffres par périmètres, comme demandé en 2020. Ces éléments permettraient une analyse fine du positionnement des agents en PRI et en Agences.

Pas de plan d'action engendré en fonction des curseurs avec des résultats à vigiler.

Nous avons les résultats de la DSI en détail, il devrait donc être possible d'avoir ce même niveau de détail pour les périmètres de proximité niveau PRI / Agences pour aider nos RPX dans leurs missions.

Les questions sont souvent interprétables avec des résultats à relativiser.

Il est dommage de ne pas avoir plus de questions focus managers.

Encore une fois, la qualité du document ne semble pas au RDV.

Si le benchmark évolue dans le même sens que les réponses, n'est-ce pas contextuel ?

RETOUR SUR LA COMMISSION ASC DU 27 JANVIER :

Le document présenté reflète parfaitement les éléments de la commission ASC.

La commission met en place des activités actuellement en distanciel en attendant l'ouverture des Cinémas, Concerts et Restaurants. Elle met également en place une offre de locations individuelles chez nos partenaires à la campagne ou à la ville pour que chaque agent puisse y trouver son bonheur. Elle a également étudié et mettra en place des voyages en espérant que les conditions sanitaires seront au rendez-vous. Préparez vos maillots ou votre bonnet, Canaries, Zanzibar et Islande seront peut-être votre destination d'automne. À moins que vous ne préfériez passer le Nouvel An à la Guadeloupe. Poursuite de l'offre CAFEYN.

PROPOSITION DE MOTION CONCERNANT L'ACCORD DE GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES ET SON APPLICATION

Du fait de la fermeture définitive des restaurants d'Entreprise sur Auvergne-Nivernais gérés par le CASI de Clermont-Ferrand, les élus du CSE des Directions Techniques décident de suspendre le versement des 15 % de la dotation ASC à ce CASI. Cette suspension prendra effet au 01/04/2021 et correspond aux agents dont le LPA dépend de ce CASI, soit un effectif de 73 agents en 2021 (équivalents à des versements trimestriels de 1734 €) Du fait de cette décision, les élus demandent à l'Entreprise de ne plus verser ce montant directement à ce CASI.

La CGT s'est offusquée de la non-réversion vers le CASI de Clermont-Ferrand en criant au non-respect de l'accord signé par l'UNSA-Ferroviaire. Cet accord n'est pas respecté par ce CASI qui n'assure plus la restauration. Cependant, la CGT du CSE DT ne respecte en rien l'accord CASI en votant contre la réversion de 15% aux autres CASI. Elle préférerait que nous reverions la totalité du budget des ASC. Nos collègues du périmètre du CSE apprécieront.

Le CSE émet un avis favorable à cette motion.

QUESTIONS DES ÉLUS À L'ENTREPRISE :

Sur la question « réduction des effectifs des fonctions transverses », le président prend de longues minutes pour expliquer ce qu'est le plan ZBO. Nous apprenons qu'il s'agit d'un acronyme anglais, Zéro Based Organisation, signifiant Budget Base Zéro. En résumé, il s'agit de réduire les coûts de structure et 2021 sera l'année de la chasse aux coûts.

J'adhère à l'UNSA !

	Nom:
	Prénom:
	Direction:
	Adresse Pro:
	Collège:
	Tél:
	Mail:

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère!

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

Si vous souhaitez nous adresser des questions ou nous faire part de vos suggestions : csedt@unsa-ferroviaire.org

Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>



UNSA-FERROVIAIRE SNCF RESEAU